



## Communiqué de presse

Vernier/Ostermundigen, le 26 septembre 2025

### **Une taxe sur les véhicules électriques pour garantir l'avenir des infrastructures routières**

**Le TCS s'engage en faveur d'une sécurisation du financement des infrastructures routières à long terme. Pour cela, l'ensemble des usagers de la route devront apporter leur juste contribution, y compris les véhicules électriques. Toutefois, cette taxe ne doit pas générer de recettes supplémentaires, mais seulement en compenser les pertes. En outre, elle ne doit pas freiner le développement de l'électromobilité et doit être conçue de manière à ne pas pénaliser les automobilistes. La protection des données doit être garantie et la localisation permanente doit être évitée dans tous les cas.**

Le Conseil fédéral a ouvert aujourd'hui la consultation sur la future taxation des véhicules électriques et a présenté deux variantes. Le TCS les examinera en détail et se prononcera de manière approfondie à ce sujet dans le cadre de la procédure de consultation.

#### **Garantir un financement éprouvé de l'infrastructure routière**

Le financement des infrastructures routières suisses par le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA) est inscrit dans la Constitution et a fait ses preuves ces dernières années. Il assure non seulement l'entretien et le développement des routes nationales suisses, mais apporte également une contribution substantielle et clairement réglementée aux cantons et aux programmes d'agglomération.

Le TCS partage l'avis du Conseil fédéral selon lequel tous les propriétaires de véhicules à moteur devraient désormais participer aux coûts d'infrastructure, qu'ils roulent avec un moteur électrique ou un moteur à combustion. Cette nouvelle répartition ne doit toutefois pas entraîner de recettes supplémentaires pour la Confédération, mais seulement compenser la surtaxe sur les huiles minérales et de l'impôt sur les huiles minérales que les véhicules électriques ne paient actuellement pas. Enfin, pour le TCS, il est essentiel que la clé de répartition du FORTA ne soit pas modifiée, même avec la nouvelle taxe.

#### **L'électrification du parc automobile doit être soutenue**

La diffusion croissante des véhicules électriques représente un développement essentiel pour la décarbonisation des transports et la réalisation des ambitieux objectifs climatiques. Afin de ne pas freiner cette évolution, la taxe sur les véhicules électriques doit être introduite avec prudence, en tenant compte, par exemple, de certains seuils.

Pour être acceptée, la taxe doit impérativement être aussi simple que possible, transparente et compréhensible pour la population. Le TCS prendra position sur la mise en œuvre détaillée dans sa réponse à la consultation. Une période de transition suffisamment longue est en outre indispensable pour que les exploitants de bornes de recharge, le secteur de l'électricité et les propriétaires de voitures électriques puissent s'adapter à la nouvelle taxe. Un délai suffisant sera également judicieux pour atteindre les objectifs de la feuille de route pour la mobilité électrique. Toutefois, la mise en œuvre technique ne doit en aucun cas permettre la localisation permanente des automobilistes. Cela constituerait une atteinte flagrante à la vie privée.

#### **Contact**

Laurent Pignot, porte-parole du TCS

Tél. 058 827 27 16 | 076 553 82 39 | laurent.pignot@tcs.ch

[www.presetcs.ch](http://www.presetcs.ch), [www.flickr.com](http://www.flickr.com)

#### **Touring Club Suisse – toujours à mes côtés.**

Depuis sa fondation en 1896 à Genève, le Touring Club Suisse est au service de la population suisse. Il est synonyme de sécurité, durabilité et liberté de choix en matière de mobilité personnelle et il est actif tant au niveau politique que social. À travers plus de 2000 collaborateurs et 23 Sections régionales, le plus grand club de la mobilité de Suisse propose à plus de 1,6 millions de membres un large éventail de prestations et services liés à la mobilité, l'assistance, la santé et les activités de loisirs. Une prestation d'assistance est fournie toutes les 70 secondes. Chaque année, 200 patrouilleurs accomplissent quelques 361'000 interventions de dépannage sur les routes suisses et



permettent de reprendre la route immédiatement dans plus de 80 % des cas. La centrale d'assistance ETI effectue en moyenne 63'000 interventions, dont près de 3500 évaluations médicales et 1300 rapatriements par an. TCS Ambulance est le plus grand acteur privé dans le secteur des secours d'urgence et du transport sanitaire en Suisse avec 22 bases logistiques et environ 45'000 interventions par année. Les centres de protection juridique traitent 52'000 affaires juridiques et fournissent près de 10'000 renseignements juridiques. Depuis 1908, le TCS s'engage pour la sécurité routière en Suisse en développant des outils pédagogiques, des campagnes de sensibilisation et de prévention, en testant les infrastructures de mobilité et en conseillant les autorités. Le TCS distribue chaque année près de 115'000 baudriers et 90'000 gilets aux enfants, afin que la mobilité des plus petits soit sécurisée. Les centres de conduite forment 42'000 participants par an, toutes catégories de véhicules confondues. Avec 32 campings et environ 900'000 de nuitées touristiques, le TCS est le leader du camping en Suisse. L'Académie de la mobilité du TCS étudie et projette les transformations dans le secteur des transports, comme la mobilité verticale par drone ou la mobilité partagée, par exemple avec le projet «carvelo» qui compte 400 vélos-cargo électriques et 45'000 utilisateurs. Le TCS est cosignataire de la feuille de route mobilité électrique 2025.